Envoyé en préfecture le 05/05/2026
Reçu en préfecture le 05/05/2026
Publié le
ID : 029-212902472-20260429-DEL2026_3_14-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Le 29 Avril 2026, le Conseil Municipal de la Commune de SAINT-EVARZEC dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de M. René ROCUET, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 16 Avril 2026.

Nombre de conseillers en exercice : 27
Présents : 24
Procurations : 2
Votants : 26

PRESENTS : Tous les Conseillers à l'exception de Mme Anne LAVILLONNIERE (absente excusée) et de ceux qui ont donné procuration.

PROCURATIONS : Mme Gabrielle COSQUERIC à Mme Catherine HECK et M. Fabien GARREC à M. Michel GUEGUEN.

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme Anne-Laure LEFEBVRE.

OBJET : 2026-3-14 : ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION AU COMITE CYCLISTE DE SAINT-EVARZEC

La commune accueillera le 25 mai prochain la dernière étape de l'Essor Breton, course cycliste classée "Elite nationale".

L'arrivée se déroulera à Troyalac'h.

Le budget pour l'accueil de cette étape entre Saint-Yvi et Saint-Evarzec est estimé à 15 000 €.

Une subvention de 2 500 € pourrait être attribuée au Comité Cycliste de Saint-Evarzec pour l'organisation de cette manifestation.

Il vous est proposé :

D'ATTRIBUER une subvention de 2 500 € au Comité Cycliste de Saint-Evarzec.

POUR : 24	CONTRE : 0	ABSTENTION :

MM. Bertrand GUIFFANT et Bertrand LE PAPE ne prennent pas part au vote en tant que membre de l'association.

SAINT-EVARZEC, le 5 Mai 2026

Le MAIRE,
René ROCUET